

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 02/07/2020 BOP

## I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</b> Pôle Médico-Technique – Service : Imagerie médicale – Unité : Imagerie conventionnelle
2	<b>LIBELLE DU POSTE :</b> Praticien hospitalier spécialisé en radiologie
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE :</b> 4
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> A
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :</b> A <b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> FSA
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> Centre Hospitalier de la Polynésie française <b>CHAPITRE :</b> 64 <b>ARTICLE :</b> 21 <b>PARAGRAPHE :</b> 11 <b>CODE POSTE :</b> 308
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b> PIRAE – TAAONE
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le praticien hospitalier spécialisé en radiologie assure, à l'aide de plusieurs moyens, le dépistage, le diagnostic et le traitement de toute pathologie ou fracture des patients admis aux urgences, hospitalisés ou externes, conformément au projet d'établissement. Il participe à la permanence des soins (gardes et astreintes) et répond aux demandes d'avis des services du CHPF mais également des autres structures de soins de Polynésie.
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> A      B      C      D      Autres <b>NOMBRES :</b> Néant
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b> Chef de service de l'Imagerie médicale
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Moyens informatiques et bureautiques ;</li><li>- Logiciels informatiques de gestion des patients (AS400, DMP Web) et spécifiques à la spécialité ;</li><li>- Moyens généraux du service et spécifiques à la spécialité ;</li><li>- Accès à la bibliothèque médicale.</li></ul>
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Gardes et astreintes obligatoires ;</li><li>- Attestation de formation à la radioprotection des patients.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer tous actes de prévention, de diagnostic et de thérapie, couramment pratiqués en imagerie médicale ;</li><li>- Assurer les consultations médicales et rédiger des actes médicaux (Certificat médical initial (CMI), etc.) ;</li><li>- Analyser la pathologie du patient et la requête du médecin demandeur ;</li><li>- Mettre en œuvre les examens correspondants : radiographie aux rayons X, échographie, scanner, IRM ;</li><li>- Procéder à l'interprétation des résultats du bilan radiographique et en rédiger un compte rendu ;</li><li>- S'assurer de la diffusion du rapport au médecin demandeur ;</li><li>- Pratiquer des examens de radiologie interventionnelle ;</li><li>- Réaliser le codage de l'activité médicale PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).</li></ul>
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à l'enseignement des Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), des externes, internes et assistants ;</li><li>- Participer à la formation médicale continue et évaluer des pratiques professionnelles ;</li><li>- Participer aux commissions en rapport avec les projets du service et éventuellement à différentes commissions d'établissement ;</li><li>- Participer aux actions de gestion des risques ;</li><li>- Exercer temporairement dans les établissements relevant du service public hospitalier (art 3 délibération 96-136 APF), sous réserve de volontariat.</li></ul>

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : PRATICIEN HOSPITALIER
16	DIPLOMES REQUIS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'État de docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées (DES) de radiodiagnostic et imagerie médicale ou Certificat d'études spécialisées (CES) de radiologie (option radiodiagnostic) ;</li> <li>- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en radiologie sur le territoire français.</li> </ul>

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Toutes qualités professionnelles et humaines relatives à l'exercice médical dans sa spécialité ;			X
	- Toutes compétences techniques pour la réalisation des gestes cités au § 13 ;			X
	- Compétence particulière en mammographie ;			X
	- Animation d'équipe ;		X	
	- Connaissances des outils de bureautiques ;		X	
	- Connaissances des coutumes locales ;	X		
	- Déontologie ;			X
	- Disponibilité ;		X	
	- Esprit d'équipe ;		X	
	- Intégrité éthique ;			X
	- Management d'équipe ;		X	
	- Polyvalence ;		X	
	- Secret professionnel et médical.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : 1 an dans un service équivalent
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :